

LES MOYENS

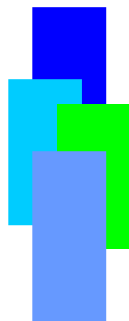
⇒ Des accompagnements qui se font essentiellement dans les lieux de vie de la personne et dans tous les lieux où s'exercent ses activités sociales, professionnelles...

⇒ Des entretiens dans les locaux du SAMSAH

⇒ Un travail en réseau visant à une cohérence d'intervention autour de la personne (soins, services sociaux et médico sociaux, associations tutélaires...)

⇒ Un rôle de médiation auprès des administrations, des employeurs, des bailleurs... compte tenu des répercussions du handicap psychique dans le cadre de vie.

SERVICE d'ACCOMPAGNEMENT MEDICO SOCIAL pour ADULTES HANDICAPES en situation de handicap psychique

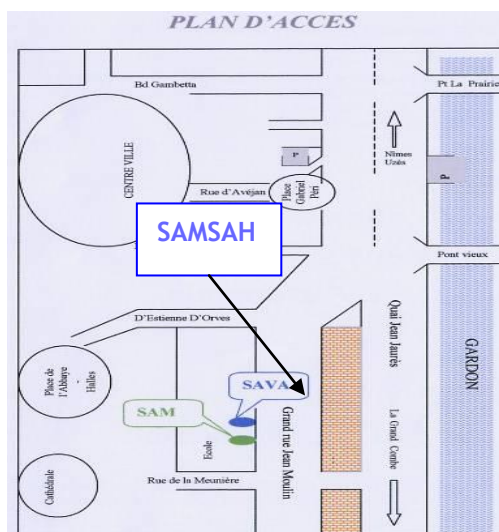


- 55 Grand Rue Jean Moulin
30100 ALES
- Tel : 04 66 54 98 92
- Fax : 04 66 54 98 91
- Courriel: samsah@caba.asso.fr
- Directeur: Fabienne BARON
- Cadre éducatif: Isabelle Keltchewsky
- Secrétariat : Nadège Rambert

Cofinancement ARS – Conseil Général

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi 9 h-12h / 14h-18h
sauf mardi, jeudi et vendredi matin.
Rendez-vous possible en dehors des horaires
d'ouverture y compris le samedi.



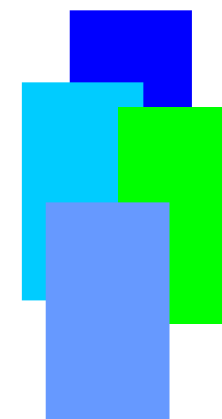
bus 1, 2 et 9.

Arrêt « le Marché » SAMSAH à 20 m.

Collectif Associatif du Bassin Alésien
(CABA)

Service d'Accompagnement
Médico Social pour Adultes
Handicapés
(handicap psychique)

SAMSAH



- ⇒ Evaluation des besoins dans le milieu de vie
- ⇒ Accompagnement médico social dans les actes de la vie quotidienne
- ⇒ Coordination médico sociale (soutien et médiation)

LES PERSONNES CONCERNEES

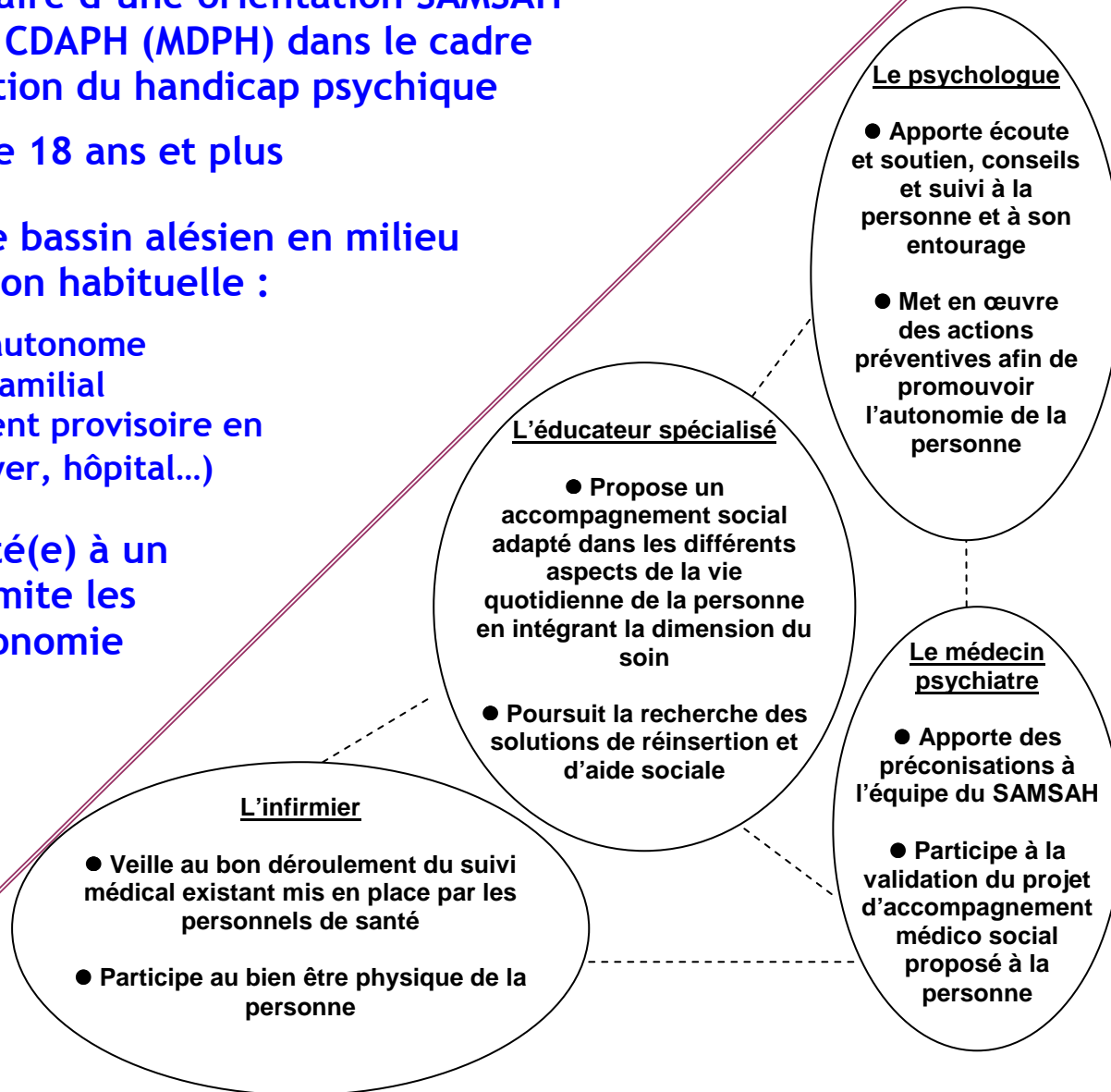
○ Etre bénéficiaire d'une orientation SAMSAH proposée par la CDAPH (MDPH) dans le cadre de la compensation du handicap psychique

○ Etre âgé(e) de 18 ans et plus

○ Résider sur le bassin alésien en milieu ordinaire de façon habituelle :

- logement autonome
- logement familial
- hébergement provisoire en établissement (foyer, hôpital...)

○ Etre confronté(e) à un handicap qui limite les capacités d'autonomie et d'adaptation à la vie sociale



L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

LES OBJECTIFS

Le SAMSAH

○ Propose un accompagnement médico-social qui vise à la réhabilitation de la personne en situation de handicap psychique et à son accès à une vie citoyenne pleine et entière

○ Contribue à la réalisation d'un projet d'accompagnement personnalisé avec la personne

⇒ Aide à la gestion du quotidien (déplacements, logement, loisirs...)

⇒ Aide à l'accès et au maintien dans un logement

⇒ Aide à l'accès et/ou la coordination des soins

⇒ Soutien dans les démarches administratives et budgétaires

⇒ Aide à l'élaboration d'un projet de formation ou à la recherche d'un emploi

⇒ Écoute et soutien psychologique

⇒ Soutien visant à une bonne hygiène de vie